

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPORATION
DU LYCÉE CLAUDEL DU 30 NOVEMBRE 2011

La séance est ouverte à 19h45.

M. Bielz, président du Conseil d'administration (CA), souhaite la bienvenue aux membres de la Corporation présents à cette assemblée générale.

1. Désignation du président d'assemblée

Conformément au paragraphe 3.05 du règlement général de la Corporation, M. Bielz désigne Mme de Courville Nicol (membre du CA à titre de représentante de la Fondation du Lycée, et qui a une expérience et des connaissances utiles en matière de fonctionnement d'assemblées délibératives et de gouvernance d'organismes à but non lucratif) pour présider cette assemblée générale.

Mme de Courville Nicol résume les buts et modalités de fonctionnement d'une assemblée générale selon les procédures établies en la matière.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Proposition : Adopter l'ordre du jour
(Proposée : Mme Racicot; Appuyée : M. Dupuis)*

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 24 novembre 2010

*Proposition : Adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 novembre 2010
(Proposée : Mme Beauchemin; Appuyée : Mme Gouadec)*

Adoptée à la majorité, 13 absentions en raison de leur absence lors de l'assemblée.

4. Présentation des états financiers

M. Khan, trésorier, donne la parole à M. Coté, comptable agréé, de la firme des vérificateurs Collins Barrow.

M. Coté lit, aux membres de la Corporation présents, le rapport de l'expert-comptable et présente le bilan financier.

Messieurs Coté et Khan répondent aux questions des membres concernant entre autres:

- frais de garderie
- frais d'inscriptions et d'examens
- augmentation de la masse salariale
- relations financières de la Corporation du Lycée avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)

*Proposition: Adopter les états financiers
(Proposée : Monsieur Khan; Appuyée : M. Maher)*

Adoptée à la majorité, 5 absentions.

5. Rapport du Trésorier

M. Khan résume les raisons pour lesquelles, en mars 2011, le Conseil d'administration a augmenté les frais de scolarité de cinq pourcent pour l'année scolaire 2011-2012 et répond aux questions posées par des membres de l'assemblée.

M. Coté quitte la séance à 20:44.

6. Nomination des vérificateurs financiers pour 2011-2012

Proposition : Retenir la firme Collins Barrow comme vérificateurs du Lycée Claudel pour l'année fiscale 2011-2012

(Proposée : M. Khan; Appuyée : M. Roberge)

Adoptée à la majorité, 3 abstentions.

7. Rapport du président du Conseil d'administration

Monsieur Bielz présente les activités de la Corporation pendant l'année écoulée.

- Finalisation de la construction
- Stabilisation financière
- Gestion des services de base

L'ensemble des membres du Conseil d'administration répond aux questions de l'auditoire. Ces questions portent principalement sur :

- L'équipement du Lycée en iPad
- Les manuels scolaires
- La troisième phase des travaux concernant la ventilation des anciens bâtiments
- L'équipement des classes en « smartboards »
- Le soutien des élèves en difficulté

8. Élections au Conseil d'administration

Conformément au règlement général, le déroulement des élections s'effectue collège par collège.

a) Collège du personnel enseignant (un candidat pour un poste à pourvoir)

M. Boumard est déclaré élu par acclamation.

b) Collège des parents (cinq candidats pour cinq postes à pourvoir)

Mesdames Racicot et Lemaire, Messieurs Bielz, Khan et Genty sont déclarés élus par acclamation.

9. Clotûre de la séance

*Proposition : Il est proposé de lever la séance;
(Proposée : Mme Lemaire; Appuyée : Mme Racicot)*

Approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 21h30.

Isabelle de Courville Nicol
Présidente d'Assemblée

Nicolas Genty
Secrétaire sortant du Conseil d'administration